

CANTON DE HATLEY

DÉCEMBRE-DECEMBER 2008

BULLETIN MUNICIPAL NEWSLETTER

FÊTE DE NOËL

Le **samedi 13 décembre**, vous êtes invités à venir célébrer la magie de Noël avec nous. Des activités variées vous attendent entre **13 h et 16 h à l'école primaire de North Hatley**. Il y aura du bricolage de Noël, une petite cuisine, des jeux intérieurs et extérieurs, une visite surprise et des petits cadeaux. Cette fête vous est offerte gratuitement et sans inscriptions vous n'avez qu'à vous présenter le 13 décembre à 13 h. Venez profitez de la blancheur qui s'installe pour vous réchauffer avec nous !



AIDE FINANCIÈRE MUNICIPALE

NOUVEAU PROGRAMME POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES AU CANTON DE HATLEY

Un nouveau programme de remboursement de couches lavables entrera en vigueur en 2009. Les parents d'enfants de moins de deux ans qui opteront pour les couches lavables recevront un remboursement de 50% du prix d'achat d'un ensemble de couches (minimum 15 couches), jusqu'à concurrence de 250 \$. Détails en page 3.

LOISIRS CET HIVER

Surveillez le dépliant loisir qui sera distribué par la poste, dans la semaine du 12 janvier 2009. Cet hiver, il y aura des cours de Pilates pour adultes, des cours de gymnastique et de danse pour les enfants et sans oublier, l'événement Plaisirs d'hiver offert à toutes les familles. On se revoit encore cet hiver !



AVANT DE DÉPOSER VOS PILES USAGÉES...PROTÉGEZ LE PÔLE!

Comment?

Il suffit de protéger le pôle positif des piles usagées. Deux moyens s'offrent à vous : soit couvrir le pôle à l'aide de ruban isolant (comme le ruban électrique) ou envelopper entièrement chaque pile dans une pellicule de plastique (de type Saran Wrap).

Pourquoi?

Parce que les piles sont des résidus domestiques dangereux (RDD). Elles sont dangereuses pour l'environnement, car elles contiennent des métaux lourds toxiques tels le mercure, le plomb, le lithium, le zinc et le nickel. Une simple pile bouton pour les montres contient assez de mercure pour contaminer plus de 500 litres d'eau! Elles sont également dangereuses pour chacun d'entre nous, car les piles au lithium, même hors d'usage, peuvent éclater si le pôle positif entre en contact avec du métal.



NOUVEL HORAIRE DE COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES ORDURES

Toutes les deux semaines, le jeudi, à partir du 15 janvier 2009

31 décembre 2008: collecte des ordures

2 janvier 2009 : collecte des matières recyclables

15 janvier 2009 : collecte des ordures, des matières recyclables et des sapins

29 janvier 2009 : collecte des ordures et des matières recyclables

VENEZ PATINER OU JOUER AU HOCKEY

Une patinoire est aménagée au parc River de North Hatley pour les résidents du Village de North Hatley et du Canton de Hatley. Accès par le chemin Capelton.



Bienvenue à tous.

MESSES DE NOËL

Église Sainte-Élisabeth, 3315 chemin Capelton

⇒ Messe de Noël des enfants le 24 décembre à 17 h

⇒ Messe de minuit à minuit

BACS ROULANTS :

ATTENTION À LA CHARRUE

SVP placez votre bac roulant de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement et éviter des bris à votre bac. Par exemple, vous pouvez placer votre bac juste à la limite de votre entrée de cour, permettant la vidange mais évitant ainsi une collision avec la charrue. Merci de votre coopération.

BIBLIOTHÈQUE DE NORTH HATLEY

mardi - vendredi	10 h - 12 h 30
mercredi soir	18 h 30 - 20 h 30
samedi	10 h - 15 h

Tél : 819-842-2110

Site internet : www.nhlibrary.qc.ca

Courriel : librarian@nhlibrary.qc.ca



LA CARTE D'ACCÈS N'EST PLUS

Aucune carte d'accès ne sera émise pour la saison 2008-2009. La carte d'accès donnait droit à un rabais de 20% sur l'achat d'un billet de remontée. En effet, la Ville de Sherbrooke, devenue propriétaire unique de la station de ski en 2008, a choisi de ne plus émettre de cartes d'accès.

Par contre, la politique de loisirs du Canton de Hatley est toujours en vigueur et vous pouvez en bénéficier.

ABONNEMENT DE SAISON ADMISSIBLE À UN REMBOURSEMENT

Dans le cadre de sa politique de loisirs, la municipalité du Canton de Hatley rembourse jusqu'à 100 \$ par enfant par année pour un abonnement de saison au centre de ski Montjoye. Admissible pour les abonnements individuels pour enfants et les abonnements familiaux, tel que:



⇒ Carte familiale illimitée

⇒ Carte individuelle illimitée pour enfants (moins de 18 ans)

⇒ Carte Express matin et soirée

⇒ Trip à 3, 4, 5, etc.

⇒ Cours de ski pour enfants (remontée)

Reçu officiel requis. La période de remboursement débute le 1^{er} janvier de chaque année pour se terminer le 31 décembre. **Donc, toute demande de remboursement pour une inscription effectuée en 2008 doit être reçue à la municipalité avant le 31 décembre 2008.** Le timbre poste fait foi de la date officielle de la demande.

PÈRE NOËL AU PARC DREAMLAND

Le 21 décembre 2008, à 17 h 30, le Père Noël arrive au parc Dreamland, à North Hatley.

Bienvenue à tous.





BABILLARD

PROGRAMME POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Un bon coup de pouce de votre municipalité!



Afin d'encourager l'utilisation de couches de coton par les jeunes familles résidant sur son territoire, le *Comité consultatif en environnement* a recommandé au conseil municipal d'accorder une aide financière pour l'achat de couches lavables.

Dans le cadre de sa politique familiale la municipalité a choisi d'encourager les familles à faire des choix pour l'avenir.

Ainsi, les parents qui opteront pour les couches de coton recevront un remboursement de 50% du montant déboursé pour l'achat d'un ensemble de couches, jusqu'à un maximum de 250 \$.

Qui peut bénéficier de ce remboursement?

Toutes les familles des bébés âgés de moins de deux ans et résidant sur le territoire du Canton de Hatley. Une seule aide financière sera accordée par enfant.

Comment profiter de ce remboursement?

- ♣ Faire l'achat d'un ensemble de couches de coton (minimum de 15 couches).
- ♣ Présenter les documents suivants à la réception de l'Hôtel de ville du Canton de Hatley:
 1. la facture originale de l'ensemble de couches de coton acheté (peu importe la marque ou le lieu d'achat);
 2. une preuve de naissance de l'enfant;
 3. une preuve de résidence (comptes de taxes, bail, etc.);
 4. une pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte d'assurance-maladie).
- ♣ Compléter et signer le formulaire de demande de remboursement

La municipalité vous fera parvenir un chèque représentant 50% du coût d'achat de l'ensemble de couches lavables jusqu'à concurrence de 250 \$.



AVIS D'ÉBULLITION

L'avis d'ébullition pour les utilisateurs du réseau d'aqueduc du Village de North Hatley émis en décembre 2003 est toujours en vigueur. Les chemins du Canton de Hatley desservis par ce réseau sont : chemin Capelton, chemin Highland, rue Jackson Heights, chemin Laprise, chemin de la Rivière et chemin Vaughan.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Le bureau municipal ferme mardi 23 décembre 2008 à 16 h et ouvrira lundi 5 janvier à 8 h. N'oubliez pas de venir avant cette date pour toute demande de remboursement admissible à la politique de loisirs.

VOUS CHERCHEZ UN RAMONEUR?

Le Petit ramoneur enr.

819-823-7307

Ramonage Expert D. Gingras

819-566-1282

RÉCUPÉRATION DE PILES DOMESTIQUES

Vous pouvez maintenant laisser vos piles usées à la municipalité. Un contenant spécialement conçu pour la récupération des piles est mis à votre disposition au bureau municipal. N'oubliez pas de protéger le pôle.

Municipalité du Canton de Hatley

135 rue Main

North Hatley (Québec) J0B 2C0

téléphone : 819-842-2977

www.cantondehatley.ca

RAPPORT DU MAIRE

Afin de se conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal du Québec, je vous fais rapport des revenus et dépenses du fonds d'administration de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2007.

ANNÉE 2007

Les états financiers préparés par la firme SAMSON BELAIR/ DELOITTE & TOUCHE, S.E.N.C. montrent, pour l'année 2007, un surplus de 102 494 \$.

ANNÉE 2008

Pour l'année 2008 le conseil a adopté un budget de 2 356 085 \$ et fixé le taux de taxe foncière de 0,49 \$ du 100 \$ d'évaluation, de 0,134 \$ du 100 \$ versé au gouvernement du Québec pour les services de la Sûreté du Québec, une taxe de 0,08 \$ du 100 \$ pour le service incendies, ainsi qu'une taxe de 0,10 \$ du 100 \$ pour les immobilisations des routes et une taxe d'environnement de 0,01 \$ du 100 \$. L'année devrait se terminer avec un surplus. Voici la liste des montants octroyés au-dessus de 25 000 \$ (loi 175).

Sani Estrie	Ordures	51 274 \$
Sani Estrie	Recyclage	44 855 \$
Bruce Stoddard	Déneigement/ partie sud	198 529 \$
Jean-Luc Clément	Déneigement/ partie nord	180 888 \$
R.I.P.I.	Protection Incendie	110 000 \$
Ville Sherbrooke	Protection incendie	42 000 \$
Somovrac inc.	Abat poussière	30 460 \$
Service Gaudreau	Vidange fosses septiques	113 259 \$
RIGDRC	Enfouissement	34 280 \$
Aqua Berge	Stabilisation des berges	25 546 \$



ANNÉE 2009

Le prochain budget sera définitivement axé sur nos besoins relativement au développement durable, soit l'environnement, le social et l'économique. Ainsi, nous serons témoins d'une planification et de réalisations majeures dans nos infrastructures routières, environnementales et sociales telles le barrage, le compostage, le centre Montjoye, le chemin Dunant et l'accès à internet haute vitesse.

La protection des rives et des cours d'eau y compris des eaux de ruissellement feront l'objet d'ententes locales et régionales (bassins versants). L'enfouissement des déchets et le recyclage feront également l'objet de décisions d'orientations majeures afin d'en réduire significativement leur volume.

Le service d'incendie et la politique familiale ont été évalués et seront améliorés. Notre programme d'amélioration des routes sera maintenu. La municipalité entend continuer ses efforts pour améliorer encore ses services aux citoyens en termes de coût, d'accessibilité et d'accueil.

Afin d'élaborer une vision de développement sur une période de vingt (20) ans, le Canton de Hatley maintiendra sa participation à un comité intermunicipal socio-économique regroupant les cinq (5) municipalités autour du lac Massawippi. Le parc régional Massawippi sera au cœur d'engagement pour l'aménagement de notre territoire (ex. : le barrage, la revégétalisation des rives, etc.). Le développement durable sera présent dans l'ensemble des actions.

En conclusion, nous remercions la conseillère, les conseillers et le personnel de la municipalité pour leur participation et leur implication dans la saine gestion des affaires de notre municipalité, tout en rendant les meilleurs services possibles à nos citoyens.

Pierre A. Levac, maire

MAYOR'S REPORT

In accordance with article 955 of the municipal code, I present the report of the financial position of the municipality for the period ending December 31st 2007.

2007

The financial statements prepared by SAMSON, BELAIR, DELOITTE & TOUCHE, S.E.N.C. show, for the year 2007, a surplus of 102 494 \$.

2008

For 2008, the council adopted a budget of 2 356 085 \$ and set the basic mill rate at 0.49 \$ per 100 \$ evaluation, 0.134 \$ per 100 \$ for the Sûreté du Québec, 0.08 \$ for fire safety, 0.10 \$ for road maintenance and 0,01 \$ for the environment tax. The year should end with a surplus. Here is a list of contracts above 25 000 \$ (law 175).

Sani Estrie	Garbage	51 274 \$
Sani Estrie	Recycling	44 855 \$
Bruce Stoddard	Snow removal	198 529 \$
Jean-Luc Clément	Snow removal	180 888 \$
R.I.P.I.	Fire protection	110 000 \$
Ville Sherbrooke	Fire protection	42 000 \$
Somovrac inc.	Calcium for roads	30 460 \$
Service Gaudreau	Septic tank emptying	113 259 \$
RIGDSRC	Garbage dump site	34 280 \$
Aqua-Berge	Shore stabilisation	25 546 \$



Year 2009

The next budget will definitely be affected by the following issues: sustainable development, the environment, social and economic issues. There will be planning and realisation in the following areas: road infrastructures, environmental infrastructures such as the dam, composting, Montjoye, Dunant road and high speed internet access.

Protection of water banks and waterways including water run-off will be objects of local and regional agreements (watersheds). Major orientations will be decided on concerning waste management and recycling, the object being to reduce the volume of waste.

Fire protection and the family policy will be evaluated and improved. Our road improvement program will be maintained. The municipality will continue its efforts to improve its services in terms of cost, accessibility and service.

To put forward a development vision over the next twenty (20) years, the Canton de Hatley will maintain its participation in the intermunicipal socio-economic committee grouping the five (5) municipalities around lake Massawippi. The Parc régional Massawippi will be at the heart of different projects (ex: the dam, revegetalisation of shores, etc.). Sustainable development will be a part of all our actions.

Finally, we would like to thank the municipality's councillors and personnel for their involvement in the good management of the municipality, while giving the best service possible to our citizens.

Pierre A. Levac, mayor



BILLBOARD

PROGRAM FOR BUYING COTTON DIAPERS

Some help from your municipality!



To encourage families residing in Canton de Hatley to use cotton diapers, the Environment committee has recommended to council that the municipality financially support buying cotton diapers.

As part of its family policy, the municipality has chosen to support families making a choice for the future.

So, parents opting for cotton diapers will receive up to 250 \$ for the amount paid for a diaper kit.

Who may benefit from the refund?

All families with babies aged less than two years old and residing in Canton de Hatley. One financial aid per child.

How to ask for a refund?

- ♣ Buy a cotton diaper kit (minimum 15 diapers)
- ♣ Present the following documents at the Canton de Hatley Town Hall:
 1. original bill of the diaper kit (no matter the brand or where you bought them);
 2. child's proof of birth;
 3. proof of residence (tax bill, lease, etc.) ;
 4. i.d. card with photo (driver's license, health insurance card).
- ♣ Complete and sign the refund request form

The municipality will send you a cheque for 50% of the cost of the diaper kit, up to a maximum of 250 \$.



NOTICE TO BOIL WATER REMINDER

The notice to boil water first given in December 2003, for those connected to the North Hatley aqueduct, is still in effect. The following Canton de Hatley roads are serviced by the North Hatley aqueduct: chemin Capelton, chemin Highland, rue Jackson Heights, chemin Laprise, chemin de la Rivière and chemin Vaughan.

MUNICIPAL OFFICE CLOSED

The municipal office will close for the Christmas Holiday on Tuesday December 23rd at 4 p.m. and will open on Monday January 5th at 8 a.m. Have a nice holiday. Don't forget to ask for your recreational activities refund before the office closes.

LOOKING FOR A CHIMNEY SWEEP?

Le Petit ramoneur enr.

819-823-7307

Ramonage Expert D. Gingras

819-566-1282

HOUSEHOLD BATTERIES RECYCLING

Don't throw away your batteries! You may now bring them to the town hall. A special container for batteries has been acquired. Don't forget to protect the battery's pole.

Municipalité du Canton de Hatley

135 rue Main, North Hatley (Québec) J0B 2C0

tel: 819-842-2977

www.cantondehatley.ca

COME SKATE OR PLAY HOCKEY

An ice rink is set up at River Park in North Hatley for North Hatley and Canton de Hatley residents. Access by Capelton road. All are welcome!



CHRISTMAS MASS

Sainte-Élisabeth Church, 3315 chemin Capelton

- ⇒ Children's Christmas Mass, December 24th, at 5 p.m.
- ⇒ Midnight mass at midnight

ROLLING BINS :

LOOK OUT FOR THE SNOW PLOW

Please place your rolling bin so as to not hinder the snow removal operations or cause damage to your bin. For example, you can place your bin at the limit of your driveway, thus allowing it to be emptied but avoiding a possible collision with the snow plow.

NORTH HATLEY LIBRARY OPENING HOURS

Monday-Friday	10 a.m. - 12:30 a.m.
Wednesday evening	6:30 p.m. - 8:30 p.m.
Saturday	10 a.m. - 3 p.m.

Tel: 819-842-2110

Web site: www.nhlibrary.qc.ca

E-mail: librarian@nhlibrary.qc.ca

NO MORE ACCESS CARD

No access card will be issued for the 2008-2009 ski season. The access card gave a 20% rebate on the regular price of lift tickets. The City of Sherbrooke, which has become the sole proprietor of the ski center in 2008, has decided to no longer issue the access card.

However, the Canton de Hatley recreational policy is still in effect and you may still benefit from it.

SEASON SKI PASS ADMISSIBLE FOR A REFUND

The municipal recreation policy allows for a refund of up to 100 \$ per child per year for a season pass at Montjoye. Admissible for individual or family passes, such as:



- ⇒ Unlimited family pass
- ⇒ Unlimited individual pass for children
- ⇒ Evening or morning express card
- ⇒ Three-way or more...
- ⇒ Ski classe for children (lift ticket)

Official receipt required. Don't forget that the refund period for recreational activities ends December 31st. **Thus, all refund requests for activities registered in 2008 must be received by December 31st 2008.** For more information, contact the municipality at 819-842-2977.

SANTA'S COMING TO DREAMLAND PARK

On December 21st 2008, at 5:30 p.m., Santa's coming to Dreamland Park. Welcome all!





CANTON DE HATLEY

DÉCEMBRE-DECEMBER 2008

BULLETIN MUNICIPAL NEWSLETTER

CHRISTMAS PARTY

Saturday, December 13th, you are invited to come and share the magic of Christmas with us! Activities will be held from **1 to 4 p.m. at the North Hatley elementary school**. Crafts, games, a surprise visitor and small gifts included! This party is free and no reservation is required. Just show up on December 13th. Come celebrate the upcoming holiday season with us.



FINANCIAL HELP FROM THE MUNICIPALITY

NEW CANTON DE HATLEY PROGRAM FOR BUYING COTTON DIAPERS

A new program to refund cotton diapers will come into effect in 2009. Parents of children under 2 years old who will choose cotton diapers will receive a refund equivalent to 50% of the price of a diaper kit (minimum 15 diapers), up to 250 \$. Details on page 3.

WINTER RECREATION ACTIVITIES

Look out for the recreation flyer that will be mailed out in the week of January 12th 2009. This winter, there will be pilates classes for adults, gymnastics courses and dance classes for children and of course, the winter fun day for families (Plaisirs D'hiver). See you this winter!



BEFORE DROPPING OFF YOUR BATTERIES...PROTECT THE BATTERY'S POLE

How?

Protect the positive end of your used batteries, either by covering it with insulating tape such as electrical tape or by wrapping the entire battery in plastic wrap such as Saran Wrap.

Why?

Batteries are dangerous household waste. They're toxic for the environment because they contain heavy metals such as mercury, lead, lithium, zinc and nickel. One simple small watch battery has enough mercury in it to contaminate 500 litres of water! Batteries are also dangerous for humans because lithium batteries, even when not in use, can burst if the positive end touches metal.

NEW GARBAGE AND RECYCLABLES COLLECTION SCHEDULE

Every two weeks, on Thursdays, starting January 15th 2009.

December 31st 2008 : garbage collection

January 2nd 2009 : recyclables collection

January 15th 2009 : garbage, recyclables and christmas tree collection

January 29th 2009 : garbage and recyclables collection

